



Bonne Année 2007
à Meljac..!



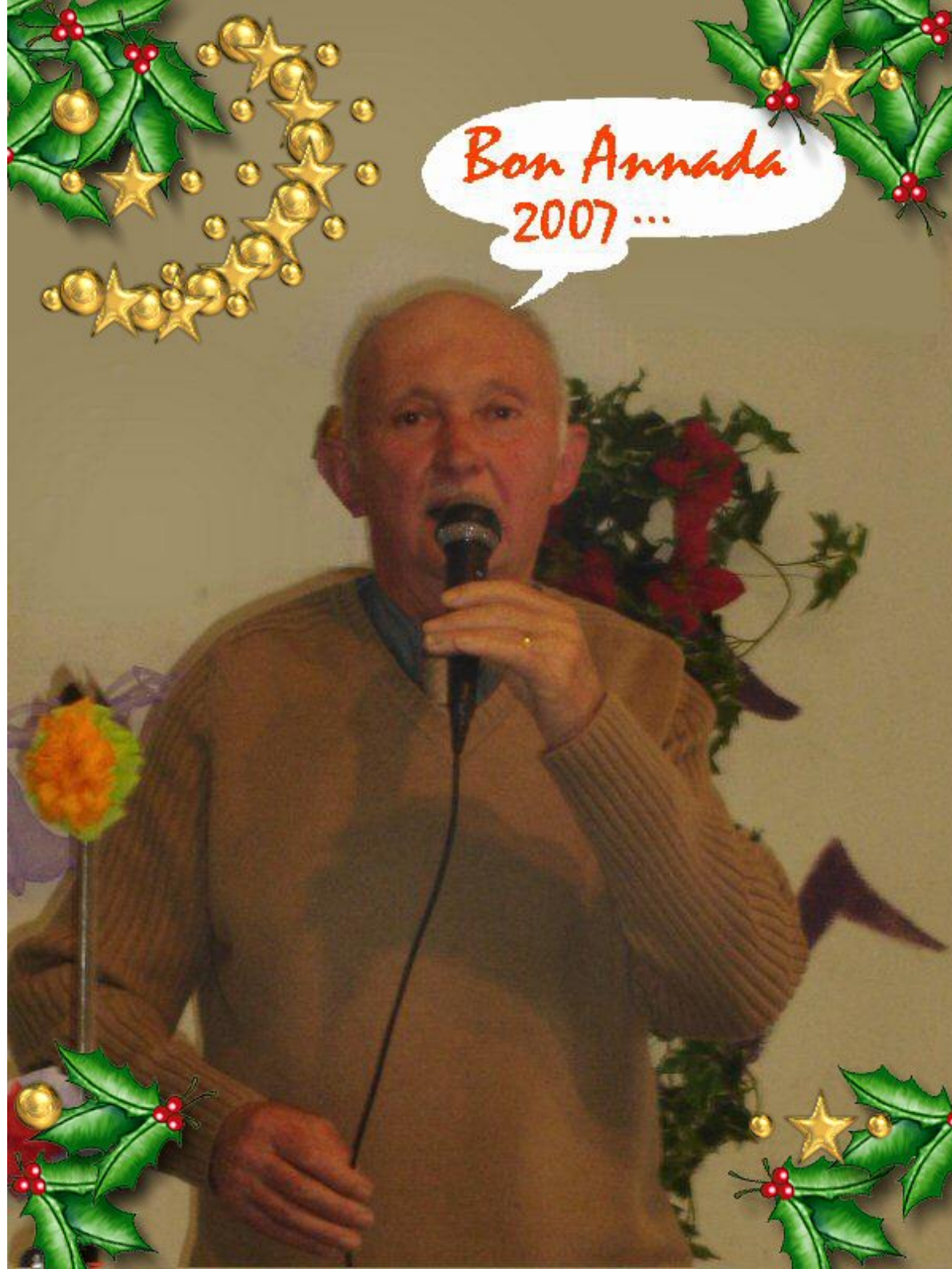
Vendredi
Année 2007!!



ADORA DIO PORTANTVR QVEM REGES VENERANTVR

l'Epiphanie à Meljac

Bon Annada
2007 ...



L'AVEYRON REPUBLICAIN

ABONNEMENTS :

Ensemble et Département Aveyron	16 fr.	3 fr.	4 fr.
Ensemble Département	16 fr.	3 fr.	4 fr.
Ensemble Département	16 fr.	3 fr.	4 fr.

JOURNAL DEMOCRATIQUE INDÉPENDANT

REDACTION & ADMINISTRATION : 15, Rue de la Barrière, RODEZ

INSERTIONS :

annonces légales, commerciales et avis divers	4 fr.
Matrices (corps du journal)	4 fr.
Les Annonces et Réclames sont reçues au Bureau du Journal et sont livrées au Agent de publicité	4 fr.

L'AVEYRON REPUBLICAIN

Offre à ses lecteurs et amis

SES MEILLEURS SOUHAITS DE BONNE ANNÉE

Téléphone n° 34

RODEZ, 31 DÉCEMBRE 1906

Bulletin Politique

1906-1907

Demain l'année 1906 aura réjoint ses aînés dans le domaine de l'histoire.

À France, hélas nous de le dire, en ces derniers jours de l'année.

Une année si riche pour elle résume toutes les heures de nos jours, chaque jour de nos heures ont vu se perpétuer les mêmes faits, accomplir les mêmes de destruction et de haine comme avec Waldeck-Rousseau et

Egalité, Fraternité. Ils se dressent en face de nous, et, ivres de leur triomphe, ils défilent les vrais français s'écriant : « L'avenir est à nous ! »

Ces hommes présomptueux et vains ne chantent-ils pas victoire trop tôt ?

Qui suit si dans la course à l'abîme dans laquelle ils ont engagé le pays, les radicaux et les socialistes — qui pour l'instant ne savent que rassasier leurs appétits et assouvir leurs haines — ne se verront pas un jour arrêtés par un de ces soubres et foudroyants retours au bon sens dont la France a fourni au monde tant d'exemples ?

Nous le reconnaissons, l'avenir est sombre et menaçant, et rien ne fait encore bien prévoir l'événement heureux que nous souhaitons ; mais malgré cela, n'oublions pas que si la clairvoyance française a de longues et pénibles épreuves, elle a aussi le don de la réorientation : au moment où l'on croit notre pays ruiné, anéanti, les reins brisés, il se relève et rebondit plus vivant que jamais. Peut-être ne sommes-nous pas loin de ce retour à la vie de la liberté.

Notre histoire en a vu bien d'autres ! Rappelons-nous le passé. De 1792 à 1798, notamment, le mal, les abus, la persécution s'épanouissaient avec toutes leurs horreurs et cependant la France se releva plus glorieuse et plus forte.

La situation est grave mais non désespérée : c'est aux républicains libéraux de la rendre meilleure.

À tous nos compatriotes nous nous permettons de dire : assez de pleurs, assez de gémissements, assez de paroles cassées aux actes ; les actes seuls

disposition exorbitante du droit commun qui impose aux communes et même aux départements l'approbation préfectorale pour la location des arches, évêchés, séminaires et presbytères qui sont leur propriété.

Les lois existantes accordent, ce qui est logique et équitable, le droit pour les communes et les départements de louer les édifices qui leur appartiennent en toute liberté.

Mais, dès qu'il s'agit d'édifices pouvant être loués à des prêtres ou à des évêques, le droit commun devient dangereux, la logique perd ses droits, l'équité doit disparaître et avec elle les modestes libertés municipales et départementales, sacrifiées expressément à l'arbitraire préfectoral, sans appel et sans recours.

Même solution en ce qui concerne l'application du droit commun d'association institué par loi de 1901. Celle-ci a prévu que certaines associations pourraient réclamer et obtenir personnalité civile.

M. Farnémont, député socialiste belge et libre penseur notoire, proclamait l'autre jour qu'on ne pouvait la refuser à l'Eglise.

M. Briant et le Sénat ont déclaré que c'était là une disposition contraire au principe même de la Séparation. On lui a vu cela ? Dans aucun des pays, en tous cas, où fonctionne le régime séparatiste. Le bon sens indique, au contraire que quand on retire à une collectivité les subsides de l'Etat, on doit lui permettre à moins de la condamner à mort de recueillir par ses propres mo-

... catholiques et la police ont été longtemps aux prises.

M. Delamare, coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, voulut lire une protestation contre l'exécution de la loi.

Le commissaire de police et le sous-préfet le prièrent de garder le silence.

M. Delamare, entouré par les catholiques, voulut continuer sa lecture, disant qu'il était maître chez lui. Et, appuyant son bras sur un geste, il toucha le sous-préfet à l'épaule.

Il y eut, de ce fait, outrage à un fonctionnaire en exercice. Au milieu de la foule des catholiques, le prêtre fut appréhendé et mis sous escorte de gendarmes. On le conduisit au tribunal.

Et il fut condamné à vingt-cinq francs d'amende.

Le prononcé du jugement fut accueilli par les cris de protestations des catholiques qui, après avoir reconduit M. Delamare, entrèrent de nouveau en conflit avec la police. Plusieurs arrestations durent être opérées pour que le calme se rétablît.

Un appel de l'évêque de Châlons-sur-Marne

Châlons-sur-Marne. — La Semaine Religieuse de Châlons-sur-Marne, publie un appel de l'évêque aux fidèles pour que ceux-ci donnent un abri aux cures du diocèse le jour où ils seront expulsés de leurs presbytères.

Une note du cardinal Lecot

Bordeaux. — Une note de l'archevêque publiée par l'Aquitain, déclare qu'il convient de recourir au culte privé seulement comme expédient de dernière nécessité, alors que le culte public sera devenu impossible.

L'archevêque retire toute autorisation donnée pour le culte privé qui ne peut remplacer dans aucune paroisse le culte public.

ciers, 12 seront français. Ces derniers sont désignés en principe, et nous pouvons dire dès à présent, que le commandant Mangin sera affecté à Tanger.

La destitution de Raisouli

Tanger. — A midi, à la grande mosquée, après une salve des canons de la rade, lecture solennelle a été faite de deux lettres chérifiennes impatiemment attendues. La première nomme Ben-Ghad pacha de Tanger, de la région du Fals et de toutes les tribus soumises jusqu'à l'autorité de Raisouli. La seconde fait connaître officiellement la révocation de celui-ci et énumère longuement les motifs. Son administration, qui causa d'innombrables souffrances avec les puissances, ses actes cruels, notamment ceux concernant les Européens, y sont vigoureusement blâmés. La lettre conclut en ordonnant aux tribus sujetes du sultan de considérer Raisouli comme un rebelle, dont aucun ne doit donner aujourd'hui les exactions.

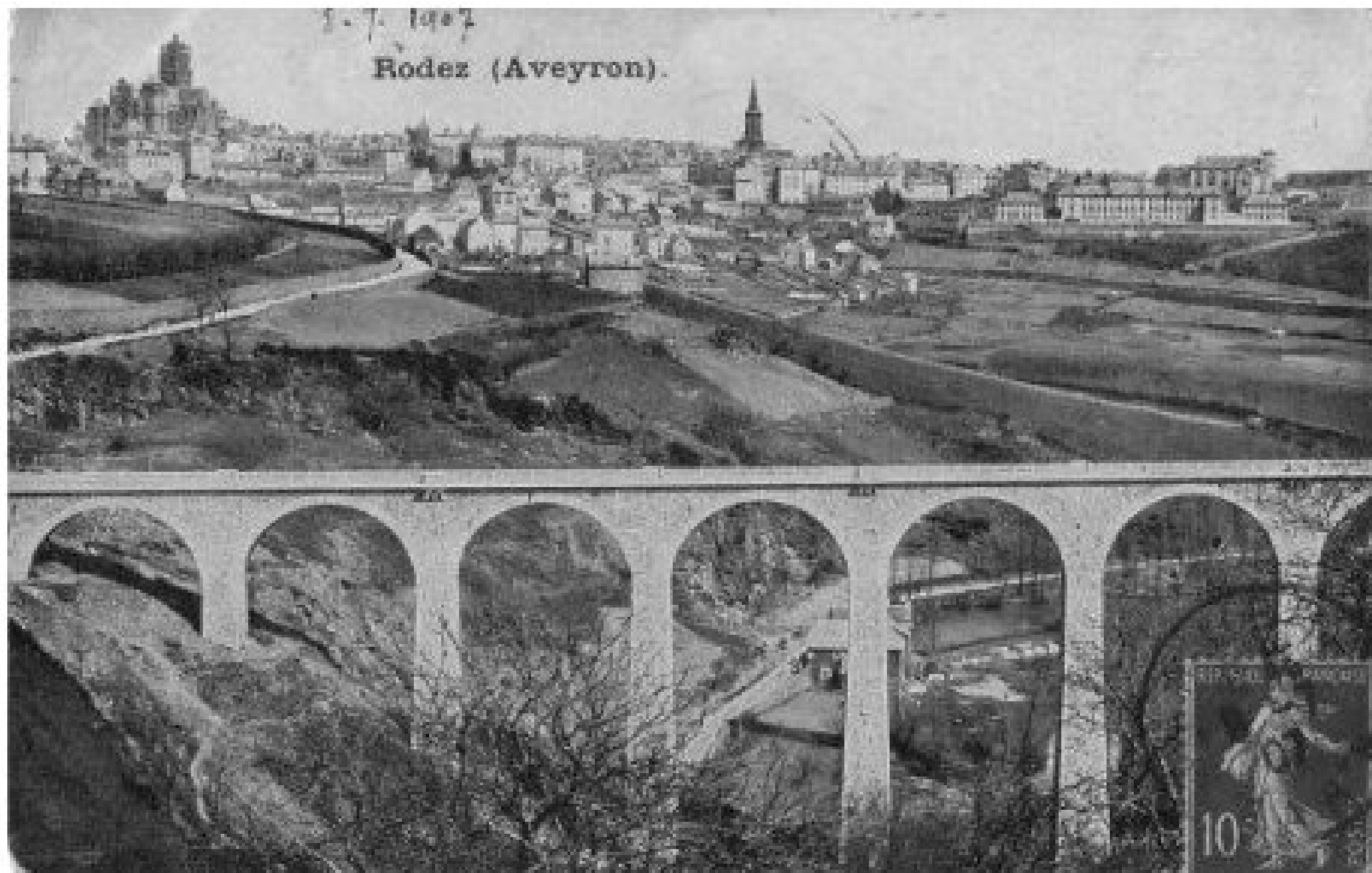
Cette lecture a été faite en présence de Mohammed el Torres, El-Guebba, Ben-Ghad, El-Mokri-Bennis, de toutes les autorités locales et d'un grand concours de population. Toutes les troupes de la garnison étaient disposées aux abords de la mosquée. Ce déploiement de forces a été joliment salué par les Européens.

Abd El Aziz Guebba a fait recherche midi matin, Ben-Mansour, qui s'est rendu à son appel. Mansour est parti pour une mission de Guebba.

Tanger. — Guebba, en fixant Ben-Mansour pour l'envoyer à Zinat, lui a promis l'aman. Cependant, de la même source, on assure qu'il est retenu prisonnier à la suite de Tanger.

Les espagnols pour le Maroc. — On dit dans les milieux diplomatiques que le ministre de la Guerre espagnol désignait les officiers espagnols qui seraient affectés à

6 12 2006



Rodez - vue générale en 1907

"la météo"

DE LAVIGNERIE,
14, place Vendôme.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE

Calendrier du Jour

Mardi 1^{er} janvier 1907

Lever du soleil, 7 h. 56 — Coucher, 4 h. 11
Lever de la lune, 6 h. 1 s — Coucher, 8 h. 54 m

Température du 31 décembre

Rodez, — Place de la Préfecture

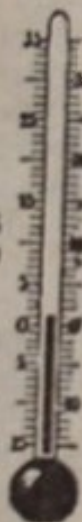


BAROMÈTRE

A Midi..... 766
Hier..... 760

THERMOMÈTRE

A Midi.... 1
Hier..... -4



FOIRES DE LA SEMAINE

Mardi 1^{er} janvier — Anglars, Bruéjols, Villeneuve.
Mercredi 2 — Auzits, Conques, Lestrade, Prévignères.
Jeudi 3 — Campuac, Vabre de Rieupeyroux.
Vendredi 4 — Colombières, Montbazens, Najac, Sainte-Croix.
Samedi 5 — St Jean d'Elnous, Saint-Rome de Cernon, Rodez (marché foire).

RODEZ

Consulat. — Par décret du 28 décembre, notre compatriote M. Charles-Numa Autigeon, de Pomayrols, consul de 2^e classe, chargé du vice-consulat de France à Alicante, est placé, sur sa demande, dans le cadre de la disposition.

Postes et télégraphes. — Ont été nommés facteurs : A Villecomtal, M. Firminhac J. ; à Villeneuve, M. Tiburce P. ; à Viaduc-du-Tarn, M. Durand C. ; à Camarès, M. Got H. ; à Saint-Sernin, M. Rayssiguier P. ; à Laguiole, M. Fabreguettes, ex-soldat au 24^e régiment d'infanterie coloniale.

Élections consulaires. — Résultats des élections du 30 décembre 1906 pour le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce, dans la commune de Rodez.

Inscrits : 789. — Volants : 325

Suffrages obtenus :

Pour deux postes de juges :

MM. Trouillet Hippolyte, pharmacien, 296 voix.

Blancher Marcellin, négociant, 267 voix.

Pour un poste de juge suppléant :

M. Chavernac Edilbert, constructeur mécanicien, 238 voix.

Landry Arsène, charcutier, 97 voix.

La liquidation des congrégations.

— On sait que la loi du 17 juillet 1903 a centralisé devant le tribunal du siège

des. — Congrégations au second.

Cette éclipse est particulièrement importante, car c'est la dernière éclipse totale qui se produira jusqu'en 1912 en raison du « cycle astronomique » de retour des éclipses : celle de 912 sera visible en totalité dans la région de Paris.

Conseil de guerre. — Réuni vendredi sous la présidence de M. Margueron, colonel commandant le 122^e d'infanterie, le Conseil de guerre du 40^e corps d'armée s'est occupé des affaires suivantes :

Le nommé Caulet Jules, 24 ans, soldat de 2^e classe au 81^e régiment d'infanterie à Rodez, inculpé de désertion à l'intérieur avec emport d'effets, a été condamné à 6 mois de prison avec sursis.

Défenseur, M^e Bosc.

— Le nommé Puel Jean-Baptiste, 22 ans, soldat de 2^e classe au 81^e d'infanterie à Rodez, inculpé de désertion à l'intérieur avec emport d'effets, a été condamné à trois mois de prison avec sursis.

Défenseur, M^e Vallat.

Arrestation. — Samedi soir, la police a arrêté Rouquet Ferdinand, 29 ans, sous l'inculpation de vol d'un bœuf, commis au mois de juillet 1905 à Fabrigues, et qui depuis était recherché par le Parquet d'Aurillac.

Commencement d'incendie. — Dimanche soir vers 8 heures moins le quart, le feu s'est déclaré dans les combles de l'école normale d'instituteurs. M. Martv, directeur de l'école annexe,

Extrait de l'Aveyron Républicain du 1er janvier 1907

passet se rejeta en arrière... Elle trem-
blait de tous ses membres...

6^e ÉDITION

Chronique

De la Région

AVEYRON

Arrondissement de Rodez

NAUCELLE

LAICISATION. — Par arrêté de M. le préfet de l'Aveyron en date du 27 décembre, l'école publique congréganiste de Naucelle a été laïcisée avec effet du 11 janvier. Les congréganistes doivent cesser leurs fonctions à la date du 10 janvier 1907.

Le 6 décembre, M. l'inspecteur des écoles primaires était à Naucelle avec mission de trouver un local pour la nouvelle école et un emplacement pour construction d'une école de filles. Fidèle à sa mission, un logement provisoire fut trouvé et loué. M. l'inspecteur visita plusieurs emplacements, prit note des diverses réclamations, fut on ne peut plus gentil avec tout le monde, et repartit le surlendemain sa mission accomplie.

On dit qu'actuellement le plan de ladite maison se prépare et que d'un moment à l'autre M. le préfet enverra à la mairie plan, architecte et ordre formel d'accepter ce qui sera déjà fait et de prendre les mesures pour trouver les ressources nécessaires pour la construction.

Ainsi que nous l'avons dit en son temps dans « la Dépêche », le conseil municipal n'aurait pas besoin d'attendre ces mesures extrêmes : il y aurait eu économie de s'entendre pour l'emplacement et sur le choix d'un architecte. Et la maison serait bien près d'être terminée.

Pour le choix de l'emplacement, M. le préfet mettra sans doute tout le monde d'accord. On est à peu près sûr que la construction se fera sur le pré de M. Raymond Granier, route de la Gare.

Extrait du Courrier de La Dépêche du 3 janvier 1907

CAPDENAC-GARE

POUR LES PAUVRES. — Pendant le bal offert par la jeunesse le soir du 1^{er} janvier, une quête faite au profit des pauvres a produit la somme de 10 fr. 55.

Au nom des pauvres, merci !

ETAT CIVIL DE 1906. — Naissances, 70 ; décès, 76 ; mariages, 23.

C'est la première fois depuis bien longtemps que les décès dépassent les naissances.

VIVIEZ

LE PREMIER JANVIER. — La population de Viviez a été agréablement surprise de voir allègrement défilér, le 1^{er} janvier, dans ses rues, la société musicale créée tout récemment et qui faisait sa première sortie.

Le morceau qu'elle a fait entendre ont été très brillamment exécutés et on est vraiment étonné d'un pareil résultat quand on pense qu'il y a trois mois à peine qu'ont commencé les répétitions.

Si le succès a été complet, on peut dire qu'il a été mérité. Il fait vraiment honneur aux musiciens et en particulier à leur chef distingué, M. Benoît. Le mérite en revient également, pour une large part, à M. Marcillac, le dévoué président, dont le zèle infatigable est au-dessus de tous les éloges.

Nous sommes heureux d'adresser à tous nos plus sincères félicitations en faisant nos meilleurs vœux pour la prospérité de cette jeune société.

CANTAL

Arrondissement d'Aurillac

AURILLAC

ARRESTATIONS. — En vertu d'un mandat d'arrêt du parquet d'Aurillac, la police de Rodez a mis tout récemment en état d'arrestation le nommé Rouquet, inculpé de vol d'un bœuf.

Rouquet va être incessamment dirigé sur Aurillac.

Les gendarmes d'Aurillac ont procédé mercredi à l'arrestation du nommé Louis Bélier, âgé de 17 ans, journalier, sans domicile fixe.

Bélier est inculpé de vol ; il a été écroué à

TOURISME

dernier. M. l'école pu sur le To

Dans un aperçu région, a pour tous nous le p venol et

M. Pelan nière con aujourd'hui solidarité exister en trie, ce un rôle t tique.

Après a vre du C lustres L che à dév intérêt à Club, gr par les vité : Ex publicatio les. Puis situation pays con quer que accompli Boland,

ses conc donner u fruits, à abattre dit-il en et qui s seconder cal ne s pour rév de Darg aux fruc

COMTE

Janvier. — De nouvelles comtes sont arrivées à Montpellier, envoyées à M. de Fresquet, juge de notre ville, de vérifier s'il y a Charles Berthomieu ait reçu élections législatives des som-

à lui données par les mem- l'avey-Beaulieu, thomieu a indiqué qu'il avait 150 francs, de M. Albert Sal-

e M. Rostan 200 francs, ce qui francs.

Attendu que les 300 francs aient le reliquat de ces som-

ent été données pour services

as cités vont être entendus

du Train 122

La police de Tarbes

aire, déploie une activité

avait tenir, ce matin jeudi,

de Narbonne. Lorsque, à dix

s fait notre visite quoti-

riaux, nous avons trouvé

à joie. « Nous avons, nous

ou plutôt nous aurons

ants la preuve certaine de

alat. Voici ce qui s'est

édi, une personne se pré-

sait : « P... m'a raconté

discussion violente entre

Lartay. Celle-ci, emportée

dit : « Après tout, cette

is autant à moi qu'à toi ;

mé, c'est moi qui l'ai jeté

.. a aussitôt été recherché

l'inspecteur de police

é sur le propos en ques-

il ne savait rien et qu'il

être le dépit de nos bra-

nseignements personnels

auprès des amis de Balat

leur résultat. Tout se

entendu dire : « on m'a

Hiver 1906-1907 — Fourrures

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera au 1^{er} étage de sa Maison une exposition de Fourrures de toutes sortes, et le que : Jaquettes, Robes, Paletots pour Dames ; vêtements pour Hommes et Garçonnetts dans tous les prix. — Rayon spécial d'Étoles, Peleterie, etc., le tout dernier genre — Parfumerie de marque, Brosserie fine, Ganterie, Maroquinerie, Articles de toilette — Les prix sont marqués en chiffres connus — La Maison se charge de toutes sortes de réparations.

Beau choix de Couronnes et Articles Funéraires
PRIX RÉDUITS — ENTRÉE ABSOLUMENT LIBRE

MARCHE DES TRAINS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. — Ligne de Rodez à Toulouse et à Paris

DÉPARTS DE RODEZ. — 4 h. 58 matin. — 8 h. 23 matin. — 1 h. 45 soir. — 6 h. 36 soir.
 ARRIVÉES A RODEZ. — 9 h. 25 matin. — 1 h. 22 soir. — 6 h. 32 soir. — 11 h. 40 soir.

CHEMIN DE FER DU MIDI. — Ligne de Rodez à Montpellier et à Béziers

DÉPARTS DE RODEZ. — 4 h. 45 mat. — 9 h. 42 m. — 12 h. 7 s. — 1 h. 35 s. — 7 h. 05 s.
 ARRIVÉES A RODEZ. — 8 h. 16 mat. — 12 h. 4 soir. — 1 h. 9 s. — 4 heures 1. — 10 h. 19 s.

CHEMIN DE FER DU MIDI. — Ligne de Rodez à Carmaux et à Albi

DÉPARTS DE RODEZ. — Trains Tramways. — 9 heures 30 du matin — 2 heures 30 du soir.
 Id. — Trains Mixtes. — 5 heures 40 du matin. — 6 heures 53 du soir.
 ARRIVÉES A RODEZ. — Trains Tramways. — 1 heure 40 du soir. — 6 heures 20 du soir.
 Id. — Trains Mixtes. — 8 heures 11 du matin. — 10 heures du soir.

Les Trains Tramways sont des trains légers dont la composition est rigoureusement limitée à 3 voitures. Ils reçoivent les voyageurs des trois classes, à l'exception des militaires voyageant en détachement, des postiers, aliénés, chiens accompagnés ou non et les bagages ne contenant pas des effets à l'usage personnel des voyageurs.

L'onguent de **BRÉVET** est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.
 En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferr.

CHAMBRES A LOUER

S'adresser à M^{me} DUBRUEIL, r. Marie, 2.

EQUATEUR LA MEILLEURE
 LA PLUS ÉCONOMIQUE
 Pour Voitures et Engrenages

VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissement que la **Créméline**, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre ou fromage.

La **Créméline** sert aussi pour l'élevage des agneaux, porcs et poulains. Cette farine est hors concours aux expositions, honoree de 3 diplômes et de 84 médailles, elle revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente chez tous les épiciers.

Prix : 4 fr. 25 le sac d'essai de 5 kil. contre mandat-poste adressé à **ROQUES**, à Mans (Sarthe).

Rexiger la **Créméline ROQUES** de Mans et se méfier des imitations et contrefaçons.

Durant toute l'année 1906, y compris à partir du 24 juin 1906, date de l'érection en commune de la section Meljac de la commune de Saint-Just, l'état civil de Meljac restera tenu par la commune de Saint-Just.

Le 31 décembre 1906, comme chaque fin d'année, le Maire de la commune de Saint-Just, ici M. Maffre, "clot et arrête" le registre des naissances, mariages et décès de Saint-Just et Meljac confondus en 1906.

Au total, pour Meljac + Saint-Just, 95 actes d'état civil dont 43 naissances, 2 morts-nés, 21 mariages et 29 décès sont enregistrés pour les "nouvelles communes".

Le trente-un décembre mil neuf cent six, à six heures du soir, nous Maffre, Hippolyte Maire et officier de l'état civil de la commune de St-Just, canton de Naves, arrondissement de Rodéz (Aveyron), en exécution des dispositions de l'article 43 du Code civil, avons clos et arrêté le présent registre des Naissances, Mariages et Décès, contenant quatre-vingt-quinze actes.

Table des Naissances, Mariages et Décès. Naissances.

N ^{os} i Ordre	Noms et Prénoms.	Noms des Liens.	Dates	N ^{os} des Actes.
1	Albinet, Ernest-Elie-Louis-Célestin.	Le Suech-Isaly	16 Octobre	84
2	Albinet, Marie-Berthe-Eugénie-Rose.	Le Suech-Isaly	14 Juin	83
3	Albinet, Pierre-Louis-Ernest.	Grascazes	1 Avril	33
4	Almayrac, Marie-Denise-Berthe-Nathalie.	Rouet	4 Mai	43
5	Alvergne, Marie-Joséphine.	Le Clot	19 Mai	50
6	Amat, Léonie-Maria-Joséphine.	Le Mas-Ricard	13 Mars	24
7	Ambroise, Sylvain-Albert.	Le Cambon	1 ^{er} Avril	31
8	Abbie, Clément-Célestin.	Garrigues	2 Septembre	71
9	Azam, Jean-Pierre-Paul.	Le Suech-Isaly	10 Mai	48
10	Bonal, Armand-Lucien-Emilien.	Grascazes	4 Janvier	3
11	Baudry, Urbain-Augustin-François.	Grascazes	9 Mai	46
12	Bosse, Albert-Philippe-Henri.	Soulages	10 Mars	22

23	Boutonnet, Paul - Gabriel.	Le Clot	20 Mai	91
14	Cavalie, Marthe - Julienne.	La Barthe	20 juillet	99
15	Cavalier, Berthe - Maria - Paule.	St Just	9 Février	16
16	Courtial, Auguste - Albert - Louis.	Grascars	17 Novembre	88
17	Crozes, Marie - Marie - Augusta.	La Breillie	19 Août	69
18	Coudere, Julien - Ernest - Gaston.	La Martinique	6 Septembre	73
19	Encoutre, Louise - Philomène - Denise.	Camboulives	27 Septembre	80
20	Engelbert, Maria - Nathalie.	La Bastide - La Baillargues	30 Avril	42
21	Fabre, Marie - Louise - Elie.	Le Mas	10 Août	63
22	Fabre, Marthe - Marie - Jeanne.	La Capie	4 Février	14
23	Féral, Aimé - Hippolyte - Léon - Marcel.	La Rite	10 Janvier	8
24	Féral, Yvonne.	Meljac	2 Février	12
25	Féral, Elie - Sylvie - Berthe.	La Calmesie	1 ^{er} Août	61
26	Frayssinet, Elie - Jean - Joseph.	Landecalmesie	23 juillet	60
27	Frayssinet, Lucie - Geneviève - Rosa - Brune.	La Bastide	24 Avril	40
28	Frayssinet, Marcel - Baptiste - François.	Le Cambon	18 Août	70
29	Gaben, Denise - Marthe - Rosalie.	Grascars	31 Octobre	86
30	Gasc, Emile - Justin - Marie.	Crestoulès	12 Juin	92
31	Gaucher, Sophie - Emilia.	Le Mas - Ricard	28 Février	19
32	Issanchou, Berthe - Marie - Josephine.	Camboulives	13 Mars	25
33	Labit, Henri - Louis.	Crestoulès	22 Mars	27
34	Maître, Firmin - Germain - Abel.	Le Sérayet	11 Août	65
35	Maître, Geneviève - Marie - Elise.	St Just	1 ^{er} Août	32
36	Maie, Elise - Augustine - Jeanne.	Le Blo - de - La Repe	23 Novembre 26 Décembre	87
37	Mazet, Maria - Magdeleine - Josephine - Léon.	La Florentie	26 Décembre 26 Florentie	94
38	Mespoulous, Sidonie - Emile - Louise.	La Baraque du Rial	9 Mars	21
39	Prion, François - Ferdinand - Augustin.	Naugens	2 Décembre	92
40	Robert, Justin - François.	Le Pouget	29 Septembre	82
41	Robert, Marie - Augusta - Emile - Eugène.	La Borie	8 Mai	45
42	Suivies, Marie - Ambroisine - Juliette.	Castelfiers	4 Février	13
43	Violettes, Léon - Jules.	Garrigues	13 Avril	34

Mort - Vei

1	Garrigues	Grascars	13 Août	67
2	Navech	Rouch	21 Novembre	89

1	Albinet, Pierre. et Couderc, Rosalie-Marie-Sylvie.	Garrigues La Martinique	12 Septembre	74
2	Besset, Joseph-Eugène. et Mathieu, Julie-Emilie.	La Prat-Long La Bouissou	22 Avril	36
3	Boutonnet, Jean-Baptiste-Marie. et Mousset, Marie-Augustine-Eugène.	La Malric Liscovy	7 Janvier	15
4	Cadars, François-Auguste. et Barthus, Léonie-Julie-Marie.	Buechagut La Baride	27 Juin	55
5	Caillhol, Antoine-Jules-Marie. et Baris, Lucie-Camille-Marie.	La Corn Grascages	26 Avril	39
6	Caillhol, Sylvain-Auguste. et Ollivier, Melanie-Eugénie.	Grascages Grascages	4 Juillet	56
7	Calmeil, Fernand-Jules. et Bonmarie, Marie-Sophie-Augustine.	Montarès La Bastide	20 Septembre	78
8	Cayron, Justin-Amand. et Boulquier, Germaine.	La Bèzière La Coste	15 Août	68
9	Cazottes, Auguste-Hippolyte. et Canabot, Marie-Rosalie-Albanie.	Rouet La Coste	12 Février	17
10	Cransac, Pierre-Augustin. et Fabre, Virginie-Euphrasie.	Begon La Capie	24 Avril	37
11	Enjalbert, Justin-Auguste. et Gayac, Marie-Emilie-Eugène.	Grascages La Baraque de Marillac	10 Janvier	6
12	Féral, Léon-Benoît-Antoine. et Bousquet, Julie-Rosalie.	La Rite La Bastide	21 Avril	35
13	Fraysinet, François-Auguste. et Imbert, Chérie-Eugénie.	La Bastide Le Bonger	17 Mars	26
14	Gaubert, Joseph-Sylvain. et Boyer, Marie-Eugénie-Sophie.	Grascages Castelpers	2 Novembre	85
15	Hayas, Jules-François-Maxime. et Enjalbert, Marie-Emilie.	La Bessière Grascages	10 Janvier	9
16	Hayas, Louis-Joseph. et Albinet, Eugénie-Sophie-Melanie.	La Bèzière La Buech-Basaly	21 Février	18
17	Hayes, Victor-Joseph. et Larroque, Justine-Emilie.	La Régina Melyac	10 Janvier	7
18	Houget, Adrien-Hippolyte-Alexandre. et Delboul, Marie-Rosalie-Alexandrine.	St Julien St Just	3 Septembre	72
19	Raffanel, Jules-François. et Ollivier, Julie-Marie.	Graumont Garrigues	7 Juillet	97
20	Raffanel, Léon-Germain. et Keraud, Marie-Euphrasie.	La Bastide Naugens	4 Février	11
21	Reynes, Julien-Léon. et Grimalt, Marie-Augustine-Victoire.	La Blane Castelpers	25 Novembre	90

1	Alary, Célestin-Victor-Marius.	Le Roc-Miquel	14 Mars	23
2	Alary, Jean-Baptiste.	Castroules	24 Avril	38
3	Amat, Marie-Anne.	La Borie	7 Janvier	4
4	Ambroise, Léon.	Le Cambon	2 Mars	20
5	Ambroise, Néri.	Le Cambon	4 Janvier	1
6	Assie, François.	Grascazes	29 Avril	41
7	Baudy, Urbain-Augustin-François.	Grascazes	10 Août	64
8	Bose, Albert-Philipppe-Léon.	Doulages	4 Août	62
9	Boutille, Eymien.	Meljac	12 Mai	49
10	Boyer, Marie.	St Just	3 Décembre	91
11	Boyer, Marie-Anne.	Le Cambon	23 Mars	29
12	Caçars, Cécile.	Castelpers	16 Juin	54
13	Caillhol, François.	Grascazes	10 Mai	47
14	Caniveng, Marius-Marie.	La Miquelle	13 Décembre	93
15	Cavalié, Marthe-Julienne.	La Barthe	13 Septembre	76
16	Chuzel, Pierre-Amand-Elie.	Le Bourgeon	12 Août	66
17	Contauty, Joséphine.	Le Clot	12 Février	10
18	Cospic, Rose.	Rissey	19 Janvier	9
19	Féral, Aimé-Philipppe-Léon-Amand.	La Rite	12 Septembre	75
20	Féral, Marie-Reine.	Landacalmice	22 Mars	28
21	Frayssinet, François.	St Just	14 Septembre	77
22	Frayssinet, Jean.	La Roque	27 Décembre	95
23	Frayssinet, Joseph-Léon.	Castelpers	5 Janvier	3
24	Gaubert, Jean-Baptiste.	Grascazes	24 Mars	32
25	Grimat, Marie-Rose.	Castelpers	7 Mai	44
26	Pascal, Charlotte.	St Just	8 Octobre	83
27	Cavalié, Léonie.	St Just	9 Septembre	81
28	Dialletis, Léon-Jules.	Garrigues	22 Septembre	79
29	Vidal, Justine.	Le Sérayet	19 Juillet	58

La présente table contenant quarante-trois Naissances, deux Mort-Nés, vingt
un Mariages et vingt-neuf Décès, a été close et arrêtée par nous Maire de la commune
de St Just, le trente-un Décembre mil neuf cent six, à six heures du soir. — V et officier
de l'état civil. — Approuvant le renvoi V ci-devant, Le Blo. de La Reue et Le Bourlet royaux,
3 Novembre et 26 Décembre interlignes, et 20 surchargé.

Maire